

# Rencontres JEUNES CHERCHEURS DROIT & NUMÉRIQUE

## Appel à communication

Cher.e.s étudiant.e.s,

Nous vous invitons à soumettre vos propositions de communication en vue des 2<sup>ème</sup> **Rencontres Jeunes Chercheurs Droit & Numérique** organisées le **vendredi 24 mai 2019** dans les locaux de l'Université Laval à Montréal (550 rue Sherbrooke Ouest, Tour Est, local 300).

Cette activité, créée en 2018 à l'initiative d'étudiants des cycles supérieurs de la Faculté de droit de l'Université Laval et de l'Université de Montréal, a pour objectif de permettre aux étudiant.e.s de présenter les résultats de leurs recherches, d'échanger au cours des différentes périodes de discussion et de rencontrer leurs pairs.

Pour cette deuxième édition des Rencontres Jeunes Chercheurs Droit & Numérique, parrainée par le Professeur émérite Alain Prujiner (Université Laval), la thématique principale retenue est **l'intelligence artificielle**. Depuis plusieurs années, le développement croissant de l'intelligence artificielle dans une multitude de sphères de la société monopolise l'attention de nombreux chercheurs, toutes disciplines confondues. Les entreprises privées, le domaine judiciaire, médical, militaire, ou encore artistique y ont de plus en plus recours ce qui soulève un certain nombre de questions à la fois juridiques mais aussi éthiques. Définie comme un « ensemble de théories et de techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence humaine » (Dictionnaire Larousse) et fondée sur l'analyse de données, l'intelligence artificielle inquiète en même temps qu'elle suscite l'admiration.

Les récents scandales comme Cambridge Analytica ou la décision d'un État d'avoir recours à la reconnaissance faciale pour surveiller sa population poussent les juristes à se pencher davantage sur la question afin de mieux encadrer ces évolutions technologiques et prévenir les dérives. Différentes initiatives ont déjà vu le jour, à l'instar de la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle, mais restent encore peu nombreuses.

Nous invitons tou.te.s les étudiant.e.s de deuxième ou troisième cycle en droit qui s'intéressent aux interactions entre le droit et le numérique à soumettre leur proposition de communication (en français ou en anglais) par courriel **d'ici le 12 avril** à l'adresse [jeuneschercheursnumerique@gmail.com](mailto:jeuneschercheursnumerique@gmail.com). Merci d'indiquer dans le courriel votre nom, votre affiliation universitaire, votre cycle d'études ainsi que le titre de votre communication.

Outre la thématique principale, nous entendons également des interventions portant plus généralement sur les interactions entre droit et numérique et nous invitons tous les étudiants travaillant sur ces enjeux à nous envoyer leurs propositions de communication.

Les présentations se feront sous la forme de panels. Chaque présentateur disposera d'une vingtaine de minute et chaque panel se conclura par une période de questions et de discussion avec les autres participants.

**Au plaisir de vous compter parmi nous !**

**Le Comité d'organisation**

Soutenu par :

**Chaire  
Jean Monnet**  
en intégration européenne  
de l'Université Laval

**Chaire  
L.R. Wilson**  
FRONTIERES TECHNOLOGIQUES ET NUMERIQUES  
ET/OU CHAIRS LUTHERIQUES  
UNIVERSITE MONTREAL

  
Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

  
uniTwin

 UNIVERSITÉ  
L'AVAL

Chaire UNESCO sur la diversité  
des représentations culturelles  
Université Laval  
Québec, Canada